

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA RADIOPROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE



PARCOURS MÉTIERS DE LA RADIOPROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Licence (Bac+3)

durée

1 année

lieu-x de formation

Cherbourg-en-Cotentin

crédit ECTS

180

CONTACT

Université de Caen Normandie

UFR des Sciences

60 Rue Max Pol Fouchet · 50130

Cherbourg-en-Cotentin

02 33 01 40 03

ufrdessciences.unicaen.fr

La Licence professionnelle Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire comporte 3 options distinctes et un large tronc commun qui porte sur la connaissance du milieu nucléaire et les modalités d'intervention dans ce milieu.

Elle est destinée à former des assistants ingénieurs, cadres intermédiaires spécialisés dans trois secteurs :

- Radioprotection option CRIATP,
- Maintenance option MMN,
- Assainissement la gestion des déchets et du démantèlement en milieu nucléaire option AGeDDEN.

La formation de Licence professionnelle Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire est ouverte à l'apprentissage, à la formation continue, à la VAP et à la VAE. Les options MMN et AGeDDEN sont de plus ouvertes à formation initiale à temps plein.

MÉTIERS VISÉS

Selon l'option choisie :

- Chargé d'étude ou d'affaire pour une opération de maintenance,
- Chargé d'étude ou d'affaire pour une opération de démantèlement, d'assainissement ou de gestion des déchets,
- Chargé de réaliser les tâches de radioprotection opérationnelle, de produire des expertises dans le domaine de la radioprotection.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Option CRIATP : réaliser les tâches de radioprotection opérationnelle, produire des expertises dans le domaine de la radioprotection, concevoir la communication, l'information et la formation des différentes parties prenantes en situation normale et en situation de crise,
- Option MMN : maintenir en état de bon fonctionnement les installations et les outils de production nucléaire, organiser, concevoir, optimiser et conduire les opérations de maintenance en milieu nucléaire dans le cadre de la réglementation imposée et de la sécurité des intervenants,
- Option AGeDDEN : organiser, concevoir, optimiser et conduire des opérations d'assainissement, de démantèlement et de gestion des déchets en milieu nucléaire avec une maîtrise de la sûreté et de la sécurité nécessaire dans cet environnement.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'objectif visé de la licence MRSN est de mener à un poste et les étudiants sont recrutés très rapidement après obtention du diplôme.

La poursuite d'étude est possible mais rare (en moyenne 1 étudiant par promotion).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- UE1 Remise à niveau : lecture de plans, bases de physique et de chimie,
- UE2 Évaluation des risques radiologiques : origine des rayonnements, interaction rayonnement-matière, effets biologiques, dosimétrie
- UE3 Radioprotection : cycle du combustible, radioprotection externe et interne, maîtrise des risques, sûreté nucléaire,
- UE4 Qualité communication : qualité, droit du travail, techniques de management, communication orale et écrite,
- UE5 et UE6, UE spécialisées (selon option choisie) : CRIATP : codes de calcul de radioprotection, fonctions de transfert, surveillance des installations, techniques de détection, réglementation, MMN : préparation du travail, maintenance, régulation, métallurgie, techniques nucléaires de production et de retraitement, thermodynamique et AGeDDEN : assainissement et démantèlement, gestion des déchets et effluents, géologie, mécanique,
- UE7 Projet tutoré : présentation d'une opération à une équipe d'intervenants, études de cas, visites de sites, comptes rendus écrits et présentations orales,
- UE8 Stage : habilitations SCN1, CSQ, RP délivrées par l'INSTN en début d'année de formation et 16 semaines de stage pour les formations initiales (FI) et 27 semaines en entreprise pour les formations en alternance (FA).

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+2

CONDITIONS D'ACCÈS

Étude du dossier de candidature et entretien pour les candidats titulaires d'une L2, DUT, BTS et pour les salariés ou les demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation continue ou de la VAPP ou de la VAE.